

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du 30 janvier 2020

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 4.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h20

#### Etaient présents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.1), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN (à partir du 1.1.1), M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE (à partir du 1.1.1), Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPELLIN (jusqu'au 1.1.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 1.1.1), Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 6.17), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.1) Bonnay : M. Gilles ORY Busy : M. Alain FELICE Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauxenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (jusqu'au 1.1.3) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Hugues TRUDET (jusqu'au 1.2.2) Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (à partir du 1.1.1) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Jacky LOUISON Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 1.1.1) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.1) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

#### Etaient absents :

Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOU, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Dominique SCHAUSS Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUNET Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

#### Secrétaire de séance :

Mme Catherine BARTHELET

#### Procurations de vote :

Mandants : P. BONNET (jusqu'au 1.1.3), C. CAULET, P. CURIE (jusqu'au 0.3), YM. DAHOU, C. DELBENDE, L. FAGAUT, M. OMOURI, S. PESEUX (jusqu'au 0.3), D. POISSENOT, K. ROCHDI (à partir du 7.1), D. SCHAUSS (à partir du 1.1.1), M. ZEHAF (jusqu'au 0.3), A. BLESSEMAILLE, D. PAINEAU, C. BOTTERON (à partir du 1.1.4), JF. MENESTRIER, P. CORNE, D. PARIS, JM. BOUSSET, Y. DELARUE, A. LORIGUET, JM. JOUFFROY

Mandataires : J. GROSPELLIN (jusqu'au 1.1.3), F. PRESSE, D. DARD (jusqu'au 0.3), C. MICHEL, T. BIZE, C. WERTHE, M. SEBBAH, ML. DALPHIN (jusqu'au 0.3), G. VAN HELLE, R. STHAL (jusqu'au 7.1), C. THIEBAUT (à partir du 1.1.1), M. LOYAT (jusqu'au 0.3), G. BAULIEU, A. FELICE, Y. GUYEN (à partir du 1.1.4), S. RUTKOWSKI, J. LOUISON, R. STEPOURJINE, F. BAILLY, J. KRIEGER, F. TAILLARD, Y. MAURICE

Délibération n°2020/005113

Rapport n°1.1.4 - Annexe aux Orientations Budgétaires 2020 - Rapport sur l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs

**Annexe aux Orientations Budgétaires 2020 –  
Rapport sur l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs  
(article 107 de la loi NOTRe)**

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

**Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes**

**Résumé :**

L'article 107 de la loi NOTRe en date du 7 août 2015, a modifié l'article L. 2312-1 du CGCT concernant le débat d'orientations budgétaires et introduit l'obligation d'un rapport de présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précisera notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses du personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

**I. Effectifs et dépenses de personnel**

**A/ Effectifs sur emplois permanents**

Les effectifs sur emplois permanents de Grand Besançon Métropole se décomposent comme suit :

Budget	Effectif présent (Moyenne sur l'année)	Equivalent Temps Plein
01 - BUDGET PRINCIPAL	786	755,25
02 - BA TRANSPORTS	11	10,75
03 - BA DECHETS	177	170,62
04 - BA CRR	113	95,90
09 - BA EAU	67	64,79
10 - BA ASSAINISSEMENT	71	68,67
11 - BA CHAUFFAGE URBAIN	1	1,00
<b>Total Tous budgets</b>	<b>1225</b>	<b>1166,97</b>

Un agent présent 6 mois de l'année à 80% représente 0,5 effectif présent et 0,4 Equivalent Temps plein.

Détail de la répartition des effectifs en Equivalents Temps Plein par catégorie statutaire :

Budget	A	B	C	Somme :
01 - BUDGET PRINCIPAL	212,52	203,90	338,83	755,25
02 - BA TRANSPORTS	2,90	2,85	5,00	10,75
03 - BA DECHETS	15,81	17,85	136,96	170,62
04 - BA CRR	42,17	40,21	13,52	95,90
09 - BA EAU	4,20	12,30	48,28	64,79
10 - BA ASSAINISSEMENT	7,65	9,63	51,39	68,67
11 - BA CHAUFFAGE URBAIN	1,00	0,00	0,00	1,00
<b>Total Tous budgets</b>	<b>286,26</b>	<b>286,74</b>	<b>593,98</b>	<b>1166,97</b>

Les principales variations d'effectifs en 2019 résultent :

- du transfert, du budget principal au budget annexe Déchets, des agents mis à disposition du Sybert 50,8ETP,
- de l'intégration des effectifs de la ville de Besançon dans le cadre du transfert de la compétence Voirie 111 agents.

## B/ Réalisation des dépenses de personnel 2019

Les taux de réalisation du chapitre 012 sur les programmes relatifs aux charges de personnel s'établissent comme suit :

Budget	Programme Astre	Budget Total.	Réalisé	% Réal Mandaté
01 - BUDGET PRINCIPAL	0108019 - Charges de personnel	38 678 426 €	37 634 903 €	97,30%
02 - BA TRANSPORTS	0209021 - personnel BA TPT	816 869 €	610 721 €	74,76%
03 - BA DECHETS	0909034 - personnel BA Déchets	4 960 000 €	4 820 923 €	97,20%
	0919319 - CHARGES PERSONNEL SYBERT	3 318 000 €	2 751 116 €	82,91%
04 - BA CRR	0508080 - personnel CRR	5 014 595 €	5 012 475 €	99,96%
09 - BA EAU	0118108 - EAU/PERSONNEL	3 070 500 €	2 637 012 €	85,88%
10 - BA ASSAINISSEMENT	0118208 - ASST/PERSONNEL	3 189 900 €	3 031 249 €	95,03%
11 - BA CHAUFFAGE URBAIN	0419343 - CHARGES DE PERSONNEL	65 000 €	62 637 €	96,37%

En complément de l'impact budgétaire des variations d'effectifs citées ci-dessus, la réalisation 2019 supporte les éléments suivants :

- mesures nationales :
  - réactivation du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations mis en suspens en 2018,
  - changement des grilles des catégories B et C,
  - transfert primes/points : revalorisation de 4 points d'indice des fonctionnaires de catégorie A en contrepartie de la diminution partielle des primes versées.
- évolutions propres à la collectivité :
  - plan de déplacement en entreprise : augmentation de la participation employeur aux frais de déplacement de 50 à 70% de prise en charge,
  - glissement Vieillesse Technicité de l'année et effet report de l'année précédente,
  - harmonisation du régime indemnitaire des agents de catégorie B et C (évoluant sur des postes de catégorie B),
  - revalorisation de l'IFSE des catégories C (groupes de fonctions C12 et C13).

## C/ Rémunérations (hors cotisations patronales)

Budget	Traitement (Indiciaire + NBI)	Régime indemnitaire	Travail supplémentaire (Heures supplémentaires et complémentaires, travail de nuit, le dimanche, astreintes)
01 - BUDGET PRINCIPAL	20 315 k€	6 341 k€	398 k€
02 - BA TRANSPORTS	322 k€	126 k€	2 k€
03 - BA DECHETS	4 223 k€	1 128k€	152 k€
04 - BA CRR	3 014 k€	498 k€	30 k€
09 - BA EAU	1 469 k€	382 k€	65 k€
10 - BA ASSAINISSEMENT	1 658 k€	474 k€	94 k€

## D/ Avantages en nature

Les avantages en nature accordés aux agents de Grand Besançon Métropole en 2019 portent exclusivement sur des avantages en nature nourriture et représentent un montant total de 1 273,80€.

E/ Prévvision de l'évolution des dépenses et des effectifs pour le Budget Primitif 2020 (budget principal)

L'exercice 2019 a vu la création d'emplois à compter de juin dont un grand nombre sont financés :

Financement	Créations	Montant dépenses année pleine
Campus BOULOIE	5	266 766 €
GEMAPI	2	87 952 €
NPRU Planoise	3	169 314 €
Région (PTRE)	1	61 826 €
Reprise effectifs GBH	57	530 000 €
Sans financement	7	434 306 €

A noter la reprise des effectifs de Grand Besançon Habitat avec détachement vers la future SEM impose à GBM le versement des cotisations à la CNRACL (patronales et salariales) qui feront l'objet d'un titre émis par GBM à l'encontre de la future SEM.

En complément des impacts budgétaires des créations d'emplois ci-dessus, la préparation budgétaire 2020 intègre les éléments ci-dessous :

<b>Glissement Vieillesse Technicité</b>	
Avancements d'échelon	300 000 €
Avancements de grade	100 000 €
PPCR Phase III (revalorisation d'échelon pour certains grades)	86 000 €
<b>Régime indemnitaire</b>	
Parution des arrêtés ministériels pour les cadres d'emploi de technicien et Ingénieur	22 000 €
Effet report des évolutions octobre 2019 (C12/C13) (effet rétroactif au 1er septembre)	59 500 €
CIA (Evolution du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 avec impact 2020)	30 000 €
Indemnité télétravail	2 500 €
Indemnité Kilométrique Vélo	24 000 €

F/ Propositions au chapitre 012 sur les programmes relatifs aux charges de personnel :

Budget	Programme Astre	Proposition BP 2020
01 - BUDGET PRINCIPAL	0108019 - Charges de personnel	39 600 000 €
02 - BA TRANSPORTS	0209021 - personnel BA TPT	538 217 €
03 - BA DECHETS	0909034 - personnel BA Déchets	5 010 000 €
	0919319 - CHARGES PERSONNEL SYBERT	3 318 000 €
04 - BA CRR	0508080 - personnel CRR	5 229 515 €
09 - BA EAU	0118108 - EAU/PERSONNEL	3 068 000 €
10 - BA ASSAINISSEMENT	0118208 - ASST/PERSONNEL	3 226 000 €
11 - BA CHAUFFAGE URBAIN	0419343 - CHARGES DE PERSONNEL	76 958 €

La progression des dépenses de personnel proposée au Budget Primitif 2020 pour le budget principal est de + 2,016% (de BP à BP) et 1,5 % à périmètre constant hors personnel GBH. Toutefois, cette évolution relativement modérée tient compte d'un excédent exceptionnel constaté en 2019, causé notamment par des délais de recrutement anormalement longs. En effet, la reprise économique a

conduit à des difficultés de recrutement pour un certain nombre de métiers et qualifications qui ont eu un impact modérateur sensible sur la réalisation de la masse salariale.

Si ces difficultés se réduisent et que les délais de recrutement reviennent à la normale, la progression des dépenses de personnel du compte administratif 2019 au compte administratif 2020 sera nécessairement supérieure à + 2,016 %, même si une part non négligeable de cette progression sera compensée par des recettes nouvelles (financement des postes liés au NPRU, à la maîtrise d'ouvrage des opérations du Campus de La Bouloie, à la compétence GEMAPI).

## 2. Effectifs et dépenses de personnel

Le bilan social 2018 présenté en Comité Technique en novembre 2019 donne un état au 31 décembre 2018 du temps de travail de Grand Besançon Métropole.

### A/ Temps de travail

Au 31 décembre 2018, la CAGB comptait 1 079 agents sur emplois permanents.

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
<b>AGENTS SUR POSTES A TEMPS COMPLET</b>	<b>611</b>	<b>443</b>	<b>1 054</b>
dont agents à temps partiel de droit ou sur autorisation	17	119	136
dont agents à temps partiel thérapeutique	6	5	11
<b>AGENTS SUR POSTES A TEMPS NON COMPLET</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>25</b>

### B/ Compte Epargne Temps (CET)

	Nombre d'agents ayant un CET AU 31/12/18		Total	dont nombre d'agents ayant ouvert un CET en 2018		Total
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
Catégorie A	138	121	259	7	5	12
Catégorie B	74	122	196	4	10	14
Catégorie C	206	85	291	19	10	29
<b>Total</b>	<b>418</b>	<b>328</b>	<b>746</b>	<b>30</b>	<b>25</b>	<b>55</b>

	Nombre de jours accumulés au 31/12/18		Total	dont nombre de jours versés au titre de 2018		Total
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
Catégorie A	4132	2754	6886	559	414	973
Catégorie B	965	1709	2674	272	452	725
Catégorie C	4141	1115	5256	1406	275	1681
<b>Total</b>	<b>9238</b>	<b>5578</b>	<b>14816</b>	<b>2237</b>	<b>1142</b>	<b>3379</b>

### C/ Absentéisme

Type d'absence	Nombre jours d'absence	Durée moyenne absence/agent et motif
Maladie ordinaire	8 002	18,3
Longue maladie	5 168	184,6
Accident du travail / trajet	1 580	40,5
Maladie professionnelle	253	126,5
Congé maternité	1 943	81,0
Congé paternité	73	7,3

*En nombre de jours ouvrés d'absence des agents permanents en 2018*

	Tous motifs confondus	Accident Travail Mal. Prof.	Autres Absences	Congé Longue Maladie Longue durée	Evénement Familial	Maladie Ordinaire	Maternité Paternité Adoption
2016	8,82%	0,94%	0,48%	2,62%	0,26%	3,96%	0,56%
2017	8,20%	0,82%	0,47%	2,61%	0,29%	3,21%	0,79%
2018	7,58%	0,74%	0,45%	2,11%	0,28%	3,18%	0,82%

La moyenne nationale en 2018 est de 9,8% tous motifs d'absence confondus.

**Zoom sur l'absentéisme pour maladie ordinaire :**

En 2018, ce taux est en baisse par rapport à 2017 (-0,62 point). Ce taux permet à GBM de se situer dans une moyenne basse. En effet, à titre de comparaison, la moyenne nationale est de 4,7% pour maladie ordinaire. Ainsi, le taux d'absentéisme pour maladie ordinaire à Grand Besançon Métropole est 32% inférieur à la moyenne.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte de ce rapport annexe aux orientations budgétaires (OB) 2020 de GBM relatif à l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0